



PROGRAMME

BILAN DE COMPÉTENCES



05 65 35 61 59
info@careta-conseil.fr
www.careta-conseil.fr

LE BILAN DE COMPETENCES EN QUELQUES MOTS

Il est important, avant toute chose, que cette démarche soit totalement volontaire pour vous. L'idée principale de cet accompagnement est de motiver la source même de vos désirs d'investissement. Autrement dit, de vous accompagner dans **votre capacité à faire des projets, en fonction de vos envies, de vos valeurs, de vos savoirs et de vos compétences.**

En tant que bilan de compétences, **il vous met au centre du dispositif comme acteur principal.** Il comprend trois étapes nécessaires au travail de réflexion. D'abord, une rencontre attentive et une définition de la demande précise, puis une analyse de l'expérience, de vos envies et de vos besoins et enfin une synthèse écrite rassemblant vos idées, vos motivations, mais également les éléments de l'élaboration de votre projet personnel et les moyens à mettre en œuvre.

NOS VALEURS

RESPECT
PROFESSIONNALISME

CRÉATIVITÉ
CONFIDENTIALITÉ

CONVIVIALITE
CONSENTEMENT

Organisation et durée :

24 heures.

Il se déroule comme suit :

- 1 entretien préliminaire gratuit et sans engagement
- 23 heures de travail (9 rendez-vous) réparties sur une durée d'environ 3 mois.
- 1 heure de rendu de synthèse et conclusion du bilan
- Un entretien de suivi 6 mois plus tard

Il peut se réaliser en présentiel, à distance ou les deux.

LES OBJECTIFS D'UN BILAN

- **Identifier** ses compétences professionnelles et transversales acquises tout au long de son parcours
- **Analyser** son parcours professionnel pour comprendre ses motivations, valeurs et aspirations
- **Évaluer** ses atouts et axes de développement en lien avec le marché de l'emploi
- **Explorer** les options professionnelles possibles et leur faisabilité concrète
- **Construire** un projet professionnel cohérent avec ses valeurs et réaliste par rapport au contexte
- **Élaborer** un plan d'action stratégique avec des étapes claires pour atteindre ses objectifs

Modalités pédagogiques, moyens et outils

- Une **approche centrée sur l'individu** et sa pratique professionnelle et extraprofessionnelle.
- Un **programme flexible** en fonction de l'avancée de la réflexion.
- **Des outils d'exploration favorisant la réflexivité** et, selon les consultantes : Big Five, RIASEC, questionnaire de motivation, de personnalité, des valeurs, du sens au travail, outils de portefeuilles de compétences, CV et lettres de candidatures ou de motivations, etc.
- Un accès à des ressources numériques via le site **www.careta-conseil.fr** et **mescompetences.info**
- **Un réseau** constitué de nos partenaires et d'anciens bénéficiaires pour les enquêtes métier ou les temps d'immersion.
- Le **respect du secret professionnel** et des principes de déontologie liés à l'activité d'accompagnement. (Se référer à la « Charte de bonnes pratiques » envoyée avec la convention de formation ou sur notre site internet.)

Prérequis : Aucun prérequis n'est demandé.

Nous ne sommes pas là pour juger vos compétences.

Notre bilan s'organise selon la méthodologie suivante :

PHASE PRELIMINAIRE

Cette séance a pour objectif de permettre de s'engager avec discernement dans la démarche:

- Présentation mutuelle et analyse de la demande et des attentes
- Présentation du déroulement général, des méthodologies et du cadre de travail souhaité.
- Réponse aux questions diverses et explication des financements possibles

PHASE D'INVESTIGATION (modulable)

RDV 1 : Entretien sur **le parcours de vie** et les choix d'orientations.

Remplir le Carnet 1.

RDV 2 : Retour sur les écrits du Carnet 1 : **ATTENTES ET EXPLORATIONS.**

Remplir le Carnet 2.

RDV 3 : Retour sur le Carnet 2 : **INTERETS, EQUILIBRE ET MOTIVATION.**

Remplir le Carnet 3.

RDV 4 : Retour sur Carnet 3 : **VALEURS ET PERSONNALITE.**

Remplir le Carnet 4 et le portefeuille de compétences numérique.

RDV 5 : Retour sur Carnet 4 : **PORTEFEUILLE DE COMPETENCES.**

Carnet 5. Phase de terrain et enquête métiers.

RDV 6 : Mutualisation des recherches : **PROJECTION.**

Phase de terrain et enquêtes métiers.

RDV 7 : Retour sur les enquêtes métiers : **APPROFONDISSEMENT.**

Phase de terrain et enquête métiers.

RDV 8 : Élaboration du plan d'action : **FORMULATION DE PROJET**

PHASE DE CONCLUSION

RDV 9 : Corédaction de la synthèse d'après la méthodologie d'André Chauvet. Historique du bilan. Quels sont les apports et les réponses amenés par le bilan. Récapitulatif des étapes à mettre en œuvre. Prise de rendez-vous à six mois pour faire un point sur le parcours et questionnaire de satisfaction. **Remise et signature du document de synthèse.**

RDV 10 : Retour à 6 mois des projets et actions mises en œuvre.

TARIFS & ACCESSIBILITES :

Tranches tarifaires des bilans de compétences :

CPF – Mon Compte Formation GPEC / ENTREPRISE / OPCO	2180 € (CPF : 103,20€ de franchise obligatoire-sauf DE)
Financement France Travail	1560 €
Autre situation	Sur devis

- Le tarif TTC prend en compte l'intégralité des frais administratifs, locatifs et bureautiques pour vous offrir les meilleures conditions de formation possible. Aucun frais de dossier ne vous sera demandé. Pour toute demande complémentaire, n'hésitez pas à nous écrire.
- Vous êtes intermittent du spectacle ? Vous êtes demandeurs d'emploi inscrit à France Travail ? Vous êtes fonctionnaire ? **Demander notre F.A.Q des financements** pour plus de renseignements ou rendez-vous sur le site internet www.careta-conseil.fr dans la section "Foire aux questions des financements".



Accessibilités :

Nous ferons toujours notre possible pour élaborer un programme sur mesure et vous accueillir grâce à des aménagements adaptés. **Nous savons que les handicaps ne sont pas tous visibles.** Nous sommes à votre disposition pour toute question.

Vous pouvez également contacter Lucie Buée (Référénte Handicap) au 0565356159.

Pour toute autre information, rendez-vous dès sur le site de l'Agefiph : www.agefiph.fr

Rappel concernant la protection des données

CARETA CONSEIL s'engage à respecter les principes essentiels du Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et du droit français sur la protection des données personnelles. Cette Politique de protection des données personnelles a pour objet de fournir aux personnes concernées les informations importantes sur la manière dont CARETA CONSEIL traite leurs données personnelles, et sur la manière dont les personnes concernées peuvent exercer leurs droits. Elle vise également à répondre aux exigences de la nouvelle réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) qui entre en vigueur à compter du 25 mai 2018.

Quelles sont les données personnelles collectées ?

Seules les données strictement nécessaires au bilan de compétences pourront être collectées par CARETA CONSEIL. Les données personnelles suivantes pourront être recueillies :

- les données transmises pour une demande d'information
- les données transmises lors de votre entrée en bilan de compétence
- les données recueillies pendant la durée du bilan

Combien de temps conservons-nous vos données ?

Vos données personnelles sont recueillies par CARETA CONSEIL pour le temps nécessaire à la réalisation du bilan de compétences et au respect des obligations légales et contractuelles de CARETA CONSEIL.

Les documents issus du bilan de compétences (notes, tests...) sont conservés 6 mois après la fin du bilan de compétences puis sont détruits. Les analyses de la demande et les synthèses sont conservées 3 ans à la demande des certificateurs en guise de preuve.

Comment exercer vos droits ?

Vous avez le droit :

- de demander l'accès et la rectification de vos données personnelles
- de demander la limitation du traitement de vos données personnelles
- de demander la suppression de vos données personnelles
- de demander à exercer votre droit d'opposition
- de formuler des directives post-mortem spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données personnelles
- d'exercer votre droit à la portabilité

En cas de demande de suppression de vos données personnelles, CARETA CONSEIL pourra néanmoins les conserver sous forme d'archivage intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à la satisfaction de ses obligations légales, comptables et fiscales et contractuelles, vis à vis de ses partenaires et financeurs.

De manière générale, pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande (en indiquant votre adresse électronique, nom, prénom, adresse postale et une copie de votre pièce d'identité) à CARETA FORMATION & CONSEIL

- par email envoyé info@careta-conseil.fr
- par courrier postal adressé à CARETA CONSEIL 16 boulevard Léon Gambetta 46000 Cahors

Nous vous adresserons une réponse dans un délai d'un 1 mois maximum suivant la date de réception de votre demande. Vous pouvez aussi, à tout moment, porter réclamation devant la CNIL, l'autorité de contrôle compétente en France:

- 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél : 01 53 73 22 22
- Ou sur www.cnil.fr

Révision de la politique de confidentialité

La présente Politique de confidentialité sera actualisée autant que de besoin afin de répondre aux exigences de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.